

Ferme de production d'œufs de volaille de groupement de femmes de l'UCONAKO

Projet financé par la Fondation SOCODEVI et Affaires mondiales Canada à travers le Programme de développement de coopératives modèles inclusives et durables (PROCED)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement de coopératives modèles inclusives et durables (PROCED), l'Union des coopératives Nargadenin de Korhogo (UCONAKO) partenaire du projet, a bénéficié du financement de la Fondation SOCODEVI pour la mise en place d'une ferme avicole au profit des femmes membres et des épouses de membres de la section de Nongotiénékaha. Cet appui a été apporté dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages, à l'amélioration de leur résilience ainsi qu'au renforcement de l'autonomisation des femmes de la coopérative UCONAKO.

De plus, cet investissement a contribué à l'augmentation de la disponibilité d'œufs de volaille produits localement, représentant aujourd'hui une source importante de protéines dans la communauté et ses environs, renforçant ainsi la sécurité alimentaire, la diversification des aliments et des revenus.

Cette ferme avicole dispose d'un poulailler d'une capacité de 500 poules pondeuses, de deux magasins de stockage et d'un vestiaire. Elle comporte également un système d'énergie solaire capable d'assurer l'éclairage des bâtiments et le chauffage des poussins. À cela s'ajoutent un drain filtrant permettant l'évacuation des eaux usées et ainsi qu'une compostière destinée à la fabrication d'engrais organique à partir de la fiente mélangée à la litière provenant de la ferme.



Pour les opérations de la ferme, le groupement de femmes a participé à des formations sur les techniques de conduite, de suivi sanitaire et de développement d'une ferme de pondeuses. Cela permet aux femmes de produire et commercialiser en moyenne 11 000 œufs mensuellement, correspondant à un chiffre d'affaires de 800 000 (francs) CFA pour un bénéfice compris entre 150 000 (francs) CFA et 200 000 (francs) CFA.

De plus, les femmes ayant participé à des sessions pratiques de fabrication de compost en font la production pour un usage dans les plantations d'anacarde de la famille ainsi que dans leurs parcelles de cultures vivrières.

Elles commercialisent aussi la fiente mélangée à la litière auprès des producteurs et productrices de la communauté, contribuant ainsi à accroître le revenu mensuel de la ferme.



Dans la perspective de pérenniser l'activité, des réunions de sensibilisation ont été organisées au sein de la communauté afin de montrer l'importance de la ferme et d'inviter les responsables communautaires à soutenir les actions du groupement de femmes.

Les femmes ont aussi reçu des formations sur la vie associative et la gestion des revenus.

De plus, pour faciliter la réalisation des travaux de la ferme et permettre aux femmes d'avoir du temps pour vaquer à d'autres occupations, des sous-groupes de travail ont été constitués avec des cheffes d'équipes. Ensuite, pour la gestion des aspects environnementaux et sanitaires, un comité composé de trois femmes a été mis en place pour le suivi de la mise en œuvre et de l'efficacité des mesures environnementales instituées.

Par ailleurs, dans la stratégie de développement de l'activité, les bénéfices générés par la commercialisation sont répartis en trois. Une première partie est utilisée pour le développement de l'élevage de pondeuses, ce qui permettra au groupement d'envisager une extension éventuelle des opérations du poulailler; la seconde partie est destinée à la caisse de la coopérative et la troisième partie est utilisée pour la rémunération des membres du groupement.

En somme, le financement de la ferme avicole au profit du groupement de femmes ainsi que tous les appuis-conseils apportés dans la conduite de l'activité, a permis de révéler et valoriser des femmes leaders et de mettre en évidence la capacité des femmes rurales à contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vie de leur collectivité.



En partenariat avec

Canada